



(Des)organisations de travail dématérialisées

Pour faire passer la pilule du NRP et des multiples restructurations, la DGFIP vante les vertus des formes dématérialisées d'organisation du travail, en vogue dans le monde idéalisé de la Start up down Nation.

Télétravail

Le nouveau cadre intervient depuis le 1er septembre. La DGFIP accentue sa volonté d'étendre ces modalités dans une logique budgétaire et sans prise en compte des organisations des collectifs de travail.

Les refus de télétravail demeurent inévitables entre agent.es et sont systématiquement imposés avant toute demande officielle pour éviter toute contestation en CAP.

Espaces de co-working

Les tiers lieux vont bientôt arriver dans le paysage. Ils conduiront à une destruction des collectifs de travail et à un isolement des agentes et des agents.

Espaces de Flex Office

Des expérimentations de Flex Office émergent. L'inconfort et l'insécurité des personnels y est prégnante. Cette organisation accentue notamment les conflits au sein du collectif de travail et accroît sensiblement l'émergence de risques psycho-sociaux.

**LE NUMÉRIQUE NE SOLUTIONNE PAS TOUT !!
NON À LA DESTRUCTION DU MAILLAGE TERRITORIAL**

**Pour une véritable revalorisation indemnitaire,
Toutes et Tous en Grève le 5 octobre**